



Canada

Liste de vérification de l'accessibilité d'une installation



**ACTIVE
LIVING
ALLIANCE**

FOR CANADIANS
WITH A DISABILITY

**ALLIANCE
DE VIE
ACTIVE**

POUR LES CANADIENS/
CANADIENNES AYANT
UN HANDICAP

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

la liste en 10 points de vérification de l'accessibilité

Vous donne une idée de la mesure dans laquelle votre installation ou aire récréative est accueillante pour diverses personnes

Vous amène du terrain de stationnement à une aire d'activité

Les recommandations vous donneront des idées sur les moyens d'améliorer l'accès à votre installation ou aire récréative en supprimant les obstacles d'ordre physique, financier, comportemental et environnemental

**Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap**

Zones incluses dans la liste de vérification

1. Parc de stationnement
2. Accès à l'entrée / Entrée
3. Formation du personnel (attitude)
4. Communication / enseignes
5. Circulation à l'intérieur





Canada

Zones incluses dans la liste de vérification

6. Bureau / comptoirs de la réception

- Salles de toilettes
- Salles des casiers / douches
- Téléphones, fontaines à boire, distributeurs et guichets automatiques
- Sortie d'urgence ou en cas d'incendie



Canada

1. Parc de stationnement

Question :

Est-ce que votre installation ou aire récréative a des places de stationnement accessibles?

Combien?

Quelle est leur largeur?

Recommandation :

Vérifiez les règlements de votre municipalité



Canada

2. Accès à l'entrée et entrée

Question : Est-ce que la zone menant du parc de stationnement et du transport en commun à l'entrée de l'installation ou de l'aire récréative est à niveau, plate, sans obstacles et facile à franchir? Est-ce que l'ouverture de la porte est assez large? Est-ce que toutes les poignées de porte manuelles sont à la portée de la main et facile à actionner et est-ce qu'on peut les utiliser en position debout ou assise?

Recommandation :

L'ouverture de la porte devrait avoir une largeur libre d'au moins 850 mm (2 pi 10 po) et être à niveau. Les poignées de porte manuelles ne devraient pas être situées à plus de 900 mm (3 pi) du plancher et on doit pouvoir les actionner avec un poing fermé.

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

3. Formation du personnel

Est-ce que vos employés savent comment favoriser l'intégration des personnes handicapées? Est-ce qu'ils savent comment utiliser un langage approprié?

Recommandations :

Demandez à des personnes handicapées de leur donner une formation afin de les sensibiliser à la situation des personnes handicapées.

Assurez-vous qu'ils abordent les personnes handicapées avec le désir et la volonté d'assurer l'accessibilité des lieux.

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

4. Communication / Enseignes

Question: Est-ce que les dépliants, guides sur les programmes, etc. de votre installation ou aire récréative sont préparés sous diverses formes, comme en braille, en gros caractères, sur cassette et en version électronique? Est-ce qu'ils sont offerts et accessibles sur votre site Web?

Recommandations: Tous les documents écrits devraient être disponibles en médias substituts. Il faut informer les employés de l'existence de ressources qui favorisent la communication avec tous les gens.



Canada

5. Circulation à l'intérieur

Question : Est-ce que les couloirs sont assez larges pour laisser passer deux fauteuils roulants côte à côte?

Recommandations : Les couloirs et lieux de circulation devraient avoir une largeur libre d'au moins 1,5 m (5 pi) et ne devraient en aucun temps être obstrués.



Canada

6. Bureau / comptoirs de la réception

Question : Est-ce que les bureaux ou comptoirs de la réception sont à une hauteur permettant de se sentir à l'aise, qu'on soit assis ou debout? Est-ce que les employés ont été formés afin de se montrer coopératifs avec les personnes handicapées?

Recommandations : La hauteur d'un bureau ou comptoir ne devrait pas dépasser 85 cm (2 pi 10 po). Afin de favoriser l'inclusion, aucun produit parfumé ne devrait être utilisé sur les lieux.



Canada

7. Salles de toilette

Question : Est-ce qu'il y a une salle de toilette accessible dans l'immeuble? Dans la salle des casiers? Est-elle située près du gymnase ou d'autres aires d'activité intérieure ou extérieure?

Recommandations : Il ne devrait y avoir qu'une porte à l'entrée de la salle de toilette. On doit pouvoir utiliser les mécanismes (interrupteurs, chasse d'eau, distributeur d'essuie-mains) avec un poing fermé.

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap

8. Salles des casiers et douches

Question : Est-ce que la douche accessible (aux personnes en fauteuil roulant et sans rebord) a un siège et est située dans la salle de douche?

Recommandations : Il est préférable que les cabines de douches accessibles soient dotées d'un siège repliable sans ressort situé sur le mur latéral pour rendre le transfert plus facile. Les robinets devraient être à la portée d'une personne en position assise.



9. Téléphones, fontaines à boire, distributrices et guichets automatiques

Question : Est-ce que tous les boutons de commande sont à la portée d'une personne en position assise et est-ce qu'ils sont faciles à actionner?

Recommandations : Les boutons de commande ne devraient pas être situés à une hauteur de plus de 1,2 m (4 pi) au-dessus du plancher et ils doivent pouvoir être utilisés avec un poing fermé.



Canada

10. Sorties d'urgence ou en cas d'incendie

Question : Est-ce qu'une personne debout ou en fauteuil roulant peut atteindre les extincteurs et les poignées d'avertisseurs d'incendie?

Recommandations : Les extincteurs et poignées d'avertisseur d'incendie ne doivent pas être à une hauteur de plus de 1,2 m (4 pi), mais ne doivent pas être à moins de 90 cm (3 pi) du plancher et il doit y avoir un espace libre de 0,9 m x 1,5 m (3 pi x 5 pi) juste en avant d'eux. Les alarmes doivent être sonores et visuelles.



Canada

Essayez la liste de vérification

- Facile à utiliser
- Cocher la colonne "oui" ou "non" à côté de la question.
- Chaque oui vaut 1 point et chaque non vaut zéro.
- Si une zone ne s'applique pas à votre installation ou aire, inscrivez s.o.
- Faites la somme des points dans chaque catégorie
- Si le nombre de points est inférieur au nombre total de questions, vous devriez peut-être consulter un conseiller en accessibilité.

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

Fiancée

- Certaines collectivités offrent des programmes d'incitatifs pour aider les installations et aires récréatives à améliorer leur accessibilité.
- Si votre installation ou aire est située dans un immeuble du patrimoine, il existe souvent des incitatifs.
- Les organismes de charité locaux cherchent souvent des projets particuliers
- Consultez votre comptable concernant les dépenses déductibles du revenu imposable

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

Résumé

En tenant compte des points soulevés dans la liste de vérification en dix points, vous rendrez votre installation ou aire récréative plus accessible à tous.

Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap



Canada

Merci

Cette initiative sur les modes de vie sains et les personnes handicapées est un partenariat entre l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA) et l'Alliance de vie active pour les Canadiens/Canadiennes ayant un handicap (ALACD). Ce partenariat et ses résultats ont été possibles grâce à une subvention de l'Agence de santé publique du Canada. Cette présentation PowerPoint a été réalisée par les centre-ressources pour la vie autonome de Winnipeg et de St. John's.



**ACTIVE
LIVING
ALLIANCE**

FOR CANADIANS
WITH A DISABILITY

**ALLIANCE
DE VIE
ACTIVE**

POUR LES CANADIENS/
CANADIENNES AYANT
UN HANDICAP

**Promoting a new perspective on disability
Voir au-delà du handicap**